

Rectorat

Lille, le 1^{er} septembre 2013

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Groupe « Education Physique et Sportive »
A

Mesdames et Messieurs
Les professeurs coordonnateurs en EPS

S/c de Mesdames et Messieurs
Les Chefs d'Etablissement

**INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE
EDUCATION
PHYSIQUE
ET SPORTIVE**

Objet : annexe aux emplois du temps d'éducation physique et sportive (EPS)

Pour planifier nos visites d'inspection et connaître, dès le début de l'année, l'organisation globale de l'enseignement de l'EPS dans votre établissement, il est nécessaire que vous renseigniez avec précision le document joint « annexe à l'emploi du temps ».

Tel 03 20 15 63 25

Ce.lpreps@ac-lille.fr

Dossier suivi par
Virginie TONON.,
secrétariat des IA IPR

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille.

Remarques :

- Pour l'enseignement facultatif en LEGT, vous préciserez les compétences propres et les activités physiques et sportives retenues (2 compétences propres différentes)
- Pour les collèges vous préciserez, si nécessaire, l'APSA spécifique validée par l'Inspection pédagogique.
- Pour ce qui concerne le service des enseignants : la classe ou le groupe confié (e) à l'enseignant (e) considéré (e) doit figurer avec précision au regard de chacune des heures d'enseignement.
- Pour ce qui est de l'encadrement de l'association sportive, vous préciserez les activités, leur nature et les horaires (compétition et entraînement).
- La précision des horaires et leur exactitude sont extrêmement importants pour l'organisation de nos visites d'inspection (exemple : les horaires indiqués doivent tenir compte des récréations).

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou des difficultés rencontrées :

- Pour élaborer votre projet
- Dans votre pratique quotidienne
- Pour dynamiser l'association sportive
- Pour programmer les APSA etc...

Rempli par vos soins, ce document devra être adressé, sous couvert du chef d'établissement à
INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE,
20 rue Saint Jacques 59033 LILLE Cédex
pour le **21 septembre 2013** au plus tard.

Nous vous remercions pour le soin que vous voudrez bien apporter au renseignement de ce document.

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
En Education Physique et Sportive
O. Calais – S. Jomin-Moronval
D. Preuvot – T. Tribalat